



## **Autorité environnementale**

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/l-autorite-environnementale-r145.html>

# **Plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage (PGPOD) du canal de Briare versant Loire et son bief de partage – UHC 2 (45- 89) Constat de retrait**

**n° : 2018-89**

## Constat de retrait d'une demande d'avis

\*

\* \*

*L'Autorité environnementale (Ae) a été saisie, pour avis, d'un projet de plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage (PGPOD) du canal de Briare versant Loire et son bief de partage - UHC 2 (45- 89) par courrier du préfet du Loiret du 24 janvier 2018, complété par un courrier reçu le 4 septembre 2018. Il a été accusé réception de ce dossier par courrier du 3 octobre 2018.*

*Par courrier en date du 18 décembre 2018, annexé, le préfet du Loiret a informé le président de l'Ae de sa décision de retirer le dossier de demande d'avis sur le projet de plan susvisé initialement déposé.*

*Réunie en séance le 19 décembre 2018, l'Ae a été informée par son président qu'il convenait de prendre acte de ce retrait.*



PRÉFET DU LOIRET

**Direction départementale des territoires**

**Service eau, environnement et forêt**

DOSSIER SUIVI PAR : Bénédicte HOUGRON  
Mél : benedicte.hougron@loiret.gouv.fr  
Téléphone : 02.38.52.48.48  
Répondeur : BH/DR (17/12/18) N°824

Monsieur le Président  
Conseil Général de l'Environnement et du  
Développement Durable (CGEDD)  
Tour Séquoïa  
92055 LA DÉFENSE Cedex

Orléans, le 18 décembre 2018

**OBJET :** Autorisation environnementale au titre de l'article L. 181-1  
**Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage d'entretien (PGPOD)  
Canal de Briare versant Loire et son bief de partage - Unité hydrographique  
cohérente 2 (UHC 2)**  
**Retrait du dossier**

**PJ :** Lettre de VNF en date du 14 décembre 2018

Le 7 mars 2018, je vous ai adressé une saisine concernant le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par Voies Navigables de France concernant l'opération suivante :

**Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage d'entretien (PGPOD) Canal de  
Briare versant Loire et son bief de partage - Unité hydrographique cohérente 2 (UHC 2)**

(référence ANAE :

AEU\_45\_2017\_21\_PGPOD Canal Briare et bief partage (UHC 2)\_45-2017-00207)

**Vous trouverez, ci-joint, pour clôture d'instruction, la lettre du 14 courant par laquelle Voies Navigables de France renonce au dossier ci-dessus indiqué.**

**Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Pour le Directeur départemental des territoires du Loiret,  
Le Chef du service eau environnement et forêt,**

Isaline BARD